

ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné, Bruno THEVENOUX, représentant légal de l'organisme de formation FORMATION CONTROLE AUTOMOBILE (F.C.A. AUTONOME), fcact@orange.fr, atteste que

BASTIEN RUFIN

De la société : CTPL LOUDEAC

A suivi l'action de formation de :

Maintien de la qualification relative au contrôle technique des véhicules de transport de transport en commun de personnes, qualification Q2

Référence : **FCA-24-PL-MQ2-7H-V1**

Qui s'est déroulée du 20/11/2024 au 21/11/2024 à : PEDERNEC

➤ Avec une durée de formation en présentiel de : 7 heures

Soit une durée globale de 7 heures, pour un taux de réalisation de 100 %

✓ Ayant obtenu un résultat au contrôle de connaissance favorable,

Monsieur BASTIEN RUFIN a validé sa formation.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

A Mably,

Le Président de FCA
Bruno THEVENOUX

